

LA LETTRE DE DVAR TORAH

Dédicée à la mémoire et pour l'élévation de l'âme des Ba'hourim élèves de la Yeshivah Merkaz HaRav à Yeroushalayim, qui ont été lâchement assassinés Rosh Hodesh Adar Beith 5768, et pour la Refoua Sheléma, la guérison complète, de tous leurs compagnons qui ont été blessés.

Avec l'aide du Ciel !
Merci de ne pas introduire cette lettre dans un lieu irrespectueux ni de la jeter.

RETROUVEZ CETTE LETTRE
ET TOUTES LES AUTRES SUR :
www.dvartorah.org

REGARD SUR LES ÉVÉNEMENTS

La Torah inspire notre vision du monde et explicite ce qui se déroule sous nos yeux. Quelques repères devraient montrer comment. Qui se souvient de Pourim 5751 - 1991 ? Juste avant, la guerre du Golfe faisait rage. Saddam Hussein avait envahi le Koweït et menaçait l'Occident. Ses skuds étaient d'abord pointés, puis lancés sur Israël et sur les forces Alliées stationnées en Arabie Saoudite et dans le Golfe Persique. A une exception près, aucun missile n'a fait de victime directe en Israël ! Pourtant durant des jours et des jours, les sirènes hurlaient. Les gens se précipitaient dans les abris. Très souvent, à quelques secondes près, c'était la catastrophe, évitée de justesse. Des centaines de miracles nous ont protégés ! À la veille de la guerre, juste avant la fin de l'ultimatum, les synagogues du monde entier étaient pleines à craquer, comme à Kippour ! Les juifs imploraient la miséricorde d'Hashem pour qu'Il les sauve de la menace qui pesait sur nous. Tous les Juifs de diaspora étaient concernés au même titre que ceux qui vivent en Israël. Un Juif, où qu'il se trouve, est un Juif, solidaire de tous les autres Juifs et du Klal, l'ensemble d'Israël. Nous étions peut-être trois mille, rassemblés dans la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris. C'était un moment poignant. Nous avons récité avec ferveur des Tehilim, des psaumes du Roi David. Nous avons prié et avons été profondément remués par les discours des Rabbanim venus nous exhorter à faire Teshouvah et à nous conformer aux attentes du Créateur.*

Il y a deux mille ans, en Perse, un autre danger d'extermination planait sur le Peuple Juif. La Reine Esther a alors décrété trois jours de jeûne et de prières pour implorer l'annulation du décret funeste à l'encontre du Peuple Juif. Et nous avons été sauvés ! La Perse hier, l'Iraq il y a 17 ans, l'Iran qui, via le Hesbollah au Liban en été 2006, le 'Hamas aujourd'hui depuis la Bande de Gaza, poursuit par ailleurs le développement de sa capacité nucléaire pour, à Dieu ne plaise, détruire Israël.

En 1991, comme il y a deux mille ans en Perse, seules les prières et les engagements à faire Teshouvah nous ont secourus. Que ne comprenons-nous pas ce que nous avons à faire aujourd'hui pour bénéficier de l'aide d'Hashem ? Hamane, descendant d'Amalek, ennemi juré du Peuple Juif depuis la sortie d'Egypte, voulait nous éliminer du Royaume de Perse. Le Peuple Juif y avait été amené en captivité après la destruction du Premier Temple de Yeroushalayim.

D'autres tyrans prennent la relève. Les media nous les décrivent. Ils nous livrent un premier niveau de perception. L'esprit d'Israël est pourtant doté d'une compréhension qui va bien au-delà de celle des media et des analyses stratégiques. Israël a une histoire et un lien particuliers avec Hashem. Ce lien est né d'une promesse et d'un contrat. La promesse a été faite à Avraham Avinou, le Patriarche

*Un grand moment à revivre, intitulé "Pour la Paix d'Israël" -réf. 88016- à télécharger sur notre site.

Abraham, de transmettre la Terre d'Israël en héritage à sa descendance. Le contrat a été établi au Mont Sinaï entre Hashem et les Beneï Israël qui ont accepté de recevoir la Torah et de la vivre pleinement. Ce contrat a été renouvelé de plein gré, il y a deux mille ans, en Perse au moment de Pourim.

Qui ne veut vivre en paix et en toute quiétude sur la Terre d'Israël ? Y vivre sans paix ni quiétude, cela ne correspond pas aux termes de la promesse faite à Avraham Avinou. Depuis l'exil du Second Temple, elle n'est donc plus réalisée. Et pour qu'elle le soit, une condition doit être remplie : le respect du contrat établi au Mont Sinaï entre Hashem et les Beneï Israël. En clair, le Peuple Juif est appelé à résider en paix sur la Terre d'Israël s'il remplit le contrat qui le lie à Hashem. Et s'il ne le remplit pas, il est éprouvé, jusqu'à ce qu'il corrige ses manquements.

Réfléchissons un instant. La Terre d'Israël est à nous parce qu'elle a été donnée à Avraham Avinou et promise à sa descendance. Pourquoi lui a-t-elle été promise ? Parce que Avraham a reconnu Hashem. Parce qu'il a accepté de faire tout ce qu'Il lui demandait. Parce qu'il était prêt à tout sacrifier pour Hashem, jusqu'à son fils Yits'hak ! Dès lors, n'est-il pas logique de penser que la descendance d'Avraham ne mérite de recevoir la Terre d'Israël en héritage et d'y vivre en paix que si elle suit la même démarche qu'Avraham Avinou ? Notons que Avraham vivait déjà en respectant les préceptes de la Torah avant la lettre. C'était près de cinq cents ans avant qu'elle n'ait été donnée aux Beneï Israël au Mont Sinaï. Ce faisant, Avraham Avinou était digne de recevoir la Terre d'Israël et d'en transmettre le patrimoine à ses descendants. Hashem a reconnu les vertus d'Avraham et l'en a récompensé. C'est donc que ces vertus Lui importent. Si ce qui est cher à Hashem nous importe aussi, il est naturel que nous le recherchions et l'adoptions. Dès lors, les descendants d'Avraham ont le devoir de se conduire comme il le fit lui-même. A priori, on pourrait penser qu'il n'est pas donné à tout le monde de parvenir au niveau d'Avraham Avinou. Or, la Torah nous révèle et précise comment avancer et nous conduire, tandis que Avraham Avinou devait tout découvrir de lui-même. Et puis l'engagement pris au Mont Sinaï est un engagement. Il doit donc être honoré par tous ceux au nom de qui il a été pris : tous les juifs de toutes les générations pour toujours. Un engagement que nous avons confirmé en Perse au moment de Pourim ! Son respect nous désigne comme étant les héritiers légitimes d'Avraham Avinou. Le respect des préceptes de la Torah est la condition sine qua non qu'il faut remplir pour jouir pleinement de la Terre d'Israël. Alors, de facto, nous nous plaçons sous la protection d'Hashem !

Au tout début de la conquête d'Eretz Israël, devant Yeri'ho -Jericho- Yehoshoua Bine Noune -Josué- interdit à tout le Peuple de prélever le moindre butin. Le siège de la ville commença. Durant chacun des six premiers jours, le Peuple tourna une fois autour de la ville. Le septième jour -un Shabbath- le Peuple tourna sept fois autour de Yeri'ho. Sept Kohanim portant chacun un Shofar, marchaient en tête, devant l'Arche Sainte. Lorsqu'ils sonnèrent du Shofar, les murailles de Yeri'ho se sont englouties dans la terre. Comme Hashem l'avait promis à Yehoshoua, la prise de Yeri'ho n'entraîna aucun dommage pour Israël. Cependant, lors d'un second combat engagé peu après contre 'Aï, les trois mille hommes envoyés par Yehoshoua durent se replier, perdant trente-six hommes. Le Radak, citant nos maîtres, précise qu'un seul homme était tombé : Yaïr ben Menashé, qui en valait trente six. Avant de partir au combat, les hommes de guerre devaient remplir des conditions si strictes que seuls des Tsadikim, des Sages, étaient choisis. La perte devant 'Aï jeta la consternation. Yehoshoua et tous les Anciens implorèrent le Ciel. Il leur fut révélé qu'Israël avait fauté. Le 'Hoshène Mishpath, le pectoral que portait le Kohen Gadol, le Grand Prêtre, fut interrogé pour connaître l'origine de la faute. 'Akhané Ben Karmi de la tribu de Yehouda fut découvert. Il reconnut avoir violé l'interdit de prélever du butin après la bataille de Yeri'ho (voir Lettre de Dvar Torah n°4 page 5). Lorsqu'un homme en Israël faute, tout Israël est concerné par cette faute ! Et ce sont les Tsadikim qui en subissent les conséquences les premiers.

Aujourd'hui, nous n'avons hélas, ni le Temple à Yeroushalayim, ni le Kohen Gadol, ni le 'Hoshène Mishpath à interroger pour connaître et prévenir les décrets d'Hashem, ni des hommes de l'envergure de Yehoshoua Bine Noune pour nous guider. Il nous est seulement donné d'assister au dévoilement de faits salvateurs et protecteurs ou, hélas ! destructeurs et déchirants. Combien d'attentats ont été miraculeusement évités : ceux qui nous sont connus et ceux qui demeurent ignorés de tous ? Ils étaient fomentés pour infliger des pertes catastrophiques au sein d'Israël. Nous est-il arrivé de percevoir l'intervention miraculeuse d'Hashem ? Avons-nous senti Sa protection et Sa bienveillance envers nous ? Avons-nous éprouvé de la reconnaissance et avons-nous remercié Hashem de nous avoir sauvés ? Ou bien, au contraire, avons-nous cru que notre sauvetage était le fruit de la vigilance et d'une capacité d'intervention, d'une erreur humaine, ou du hasard d'un dysfonctionnement ? Ceux qui le pensent gagneraient à comprendre d'urgence que nous ne pouvons rien sans la volonté d'Hashem. Aucun dispositif aussi sophistiqué soit-il ne peut être efficace si Hashem en a décidé autrement ! Tant de miracles l'ont prouvé et le témoignent à chaque instant ! Rien n'est laissé au hasard. Celui-ci n'existe pas ! Tout se déroule strictement selon la volonté claire et précise d'Hashem, et cela dans les moindres détails ! Si seulement tous ceux qui sont choqués et déplorent nos pertes imploraient le Ciel pour que ces souffrances cessent ! Serions-nous si bas, comparés au niveau de Yehoshoua Bine Noune et des Anciens ? 'Akhané a été lapidé, le butin et tous ses biens furent brûlés, et la faute disparut d'Israël. La conquête de la Terre d'Israël reprit. Il

n'y eut plus de pertes parmi les combattants d'Israël. La bienveillante protection d'Hashem lui était à nouveau acquise. Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Qu'attendons-nous pour nous rappeler que nous avons une histoire, l'exemple de Grands hommes qui agirent selon la volonté d'Hashem, et un chemin clairement tracé pour faire la Avodath Hashem, servir Dieu comme Il l'attend de nous ? Il ne s'agit ici que d'honorer le contrat par lequel nous nous sommes engagés à respecter la Torah !

Ceux qui commettent des attentats, se font exploser, lancent des roquettes et tuent délibérément des hommes, des femmes et des enfants, sans le moindre état d'âme, ne cherchent qu'à porter atteinte à nos vies et à causer le plus de dommages possibles. Ils ne sont que méprisables. "Megalguelim Zekhouth Alyedei Zakaï Ve'Hova Alyedei 'Hayav = Le Ciel fait venir un bienfait par l'intermédiaire d'une personne méritante et une sanction par l'entremise d'un coupable" (Traité Shabbath 32a). En considérant qu'ils sont les seuls responsables, nous refoulons notre propre introspection et nous nous dédouanons. Lorsque nous refusons de considérer que nous avons peut-être commis quelque faute envers le Créateur, nous nous privons de la possibilité de réparer et de corriger nos égarements, de faire Teshouvah, de nous amender. En maintenant la faute en notre sein, nous ne pouvons jouir de la protection d'Hashem. Si, à Dieu ne plaise, une prise de conscience n'intervenait pas, l'avenir ne pourrait devenir meilleur. Certes, ces épreuves, trop souvent extrêmement douloureuses, ne sont que des rappels à l'ordre. Et malgré cela, nous sentons tout de même la protection d'Hashem ! C'est qu'Il nous aime, du fait du lien particulier qui nous lie à Lui. "Aff Al Pi She'Hatta, Israël Hou = Bien qu'il ait fauté, il demeure toujours Israël" (Traité Sandhédrine 44a). Sa protection nous est aussi octroyée parce qu'une partie de plus en plus grande du Peuple Juif œuvre et concourt de toutes ses forces pour faire le Ratsone Hashem -accomplir la volonté d'Hashem- et prie pour que le Shalom, la paix, règne sur tous les foyers d'Israël. Ainsi, Il nous protège. Mais Il nous rappelle aussi à l'ordre pour nos manquements.

Au temps de Yehoshoua Bine Noune, la faute d'un seul homme atteignait tout Israël. Depuis, rien n'a changé. Notre responsabilité collective est la même puisque nous sommes le même Peuple issu d'Avraham Avinou. Nous portons son message en ayant reçu la Torah au Mont Sinaï et en la vivant. A nous d'être à la hauteur de son héritage spirituel. Nous pourrons alors pleinement mériter et jouir, en toute quiétude, de son héritage matériel. Tous les croyants éclairés le savent. Lorsque tous les Juifs accompliront la volonté d'Hashem, plus rien ne pourra être entrepris contre nous car Hashem sera entièrement avec nous. Alors, toutes les Nations du monde en profiteront et s'en féliciteront. Que cela se réalise sans attendre et de nos jours, Amen !

Bien à vous,

Ye'hiel-Yoël Gronner

Si vous appréciez ce que nous faisons, et si vous aimeriez que nous puissions poursuivre notre mission, alors accordez à Dvar Torah un soutien financier selon vos possibilités. Si vous disposez d'un e-mail, inscrivez-vous d'ores et déjà sur notre site à la rubrique "La Lettre de Dvar Torah", pour qu'elle vous soit adressée via internet. Au cas où nous devrions cesser d'imprimer cette Lettre... Et donnez-nous vite de vos bonnes nouvelles !